

## CAPA - Jardinier-paysagiste

Code de la fiche :  
**RNCP38386**

Etat :  
**Active**

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 01/01/2024

Public concerné	Apprenant sous statut : Apprenti (de 16 à 29 ans)
Conditions et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation.</li> <li>• Pour les apprentis :</li> <li>• Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes. Être éligible et conclure un contrat d'apprentissage.</li> <li>• Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre.</li> <li>• Entrée permanente possible tout au long de la formation. (<a href="#">Nous consulter</a>)</li> </ul>
Prérequis et aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Issu(e) d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale, 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole, de</li> <li>• 3<sup>ème</sup> SEGPA ou être titulaire d'un CAP.</li> <li>• Avoir un réel intérêt pour le jardinage et les travaux extérieurs.</li> <li>• Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques</li> <li>• Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours (<a href="#">Nous consulter</a>)</li> </ul>
Objectifs	<p>Le titulaire d'un CAPa Jardinier Paysagiste est un professionnel de l'entretien des jardins et des espaces verts. Il participe à l'entretien du cadre de vie et de notre environnement.</p> <p>Il travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein d'une collectivité territoriale (mairie...). Pour cela, il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir le CAPa Jardinier Paysagiste (Niveau 3) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation</li> <li>• Savoir mettre en œuvre les différentes techniques pour réaliser un espace vert ou jardin et en assurer l'entretien</li> <li>• Savoir s'organiser dans son travail et assurer la maintenance courant du matériel dans les conditions de sécurité optimales</li> <li>• Savoir rendre compte de ses activités à sa hiérarchie</li> </ul>
Durée de la formation	<p><b>850 heures de formation sur 2 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 semaines à la MFR réparties sur les 2 années scolaires</li> <li>• 67 semaines en entreprise pour les scolaires</li> </ul> <p>Le reste du temps en entreprise pour les apprentis</p>
Contenus et compétences	<p><b>Contenus des modules généraux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français / Communication</li> <li>• Mathématiques/ informatique</li> <li>• Anglais</li> <li>• Education socio-culturelle / Histoire et géographie</li> <li>• Sciences économiques, sociales et de gestion</li> <li>• EPS</li> </ul>

	<p><b>Contenus des modules professionnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques et pratiques professionnelles</li> <li>• Maintenance des matériels et équipements</li> <li>• Reconnaissance et connaissance des végétaux</li> <li>• Législation du travail</li> <li>• Biologie / Ecologie / Physique / Chimie</li> </ul>
Types d'entreprises d'accueil	<p>Entreprise privée du paysage - Service des espaces verts d'une collectivité - Communauté de communes - EHPAD - Parc et monument historique - Parc zoologique et/ou de loisirs - Domaine privé - Entreprise de service à la personne.</p>
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation - 80% - et épreuve terminale – 20%).</li> <li>• Pas de validation par bloc de compétences</li> </ul>
Modalités pédagogiques	<p><b>La pédagogie de l'alternance en MFR</b> s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.</p> <p><b>Moyens pédagogiques :</b> Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques. Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les chantiers pédagogiques. Parc arboré de 6 hectares.</p>
Poursuites d'études envisageables	<p>A la sortie d'un CAPa Jardinier Paysagiste, différents parcours s'offrent aux apprenants pour poursuivre leur projet professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seconde professionnelle Nature, Jardin, Paysage et Forêt</li> <li>• BPA Travaux des Aménagements Paysagers</li> <li>• BAC PRO « Aménagements Paysagers »</li> <li>• BP « Aménagements Paysagers,</li> <li>• Certificat de Spécialisation</li> </ul>
Tarifs	<p>Il n'y a pas de frais de scolarité en statut apprentissage. Ils sont pris en charge par les OPCO (opérateurs de compétences). Restent à charge de l'apprenti(e) : le coût de la pension (interne ou demi pensionnaire), les frais de déplacement, les activités extra-scolaires (animation, voyage d'étude)</p>
Lieu	<p><b>MFR RENNES SAINT GREGOIRE</b> 14, Les Rabinardières 35760 SAINT GREGOIRE</p> <p>Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap. (<a href="#">Nous consulter</a>).</p>
Responsable de l'action de formation	<p>Monsieur Sébastien Ronsin</p>